www.ville-servonsurvilaine.fr

Le FIL de Servon

#62
Avril/Mai/Juin 2022

Feuillet d'informations locales

DOSSIER p.12

Budget prévisionnel 2022 : Vers un développement vertueux et respectueux de l'environnement

Les chantiers de l'école **Les Tilleuls – Arc en ciel** p.10

Le sport au cœur des évènements de la saison estivale p.15

GAUVINEAU Elec'
Chauffage électrique
Remise en conformité
Neuf et rénovation
Électricité générale
8, rue Paul Signac - 35530 SERVON SUR VILAINE
Tél. 0 979 632 792
Mobile : 06 32 81 89 22
E-mail : gauvineau.elec@outlook.fr

TABAC HAMARD MATHIS
Presse
vapotage
FDJ
Relais poste
CBD
La civette
1 rue Maréchal leclerc
35530 Servon sur Vilaine
Du lundi au samedi
7h-13h / 15h-19h30
jeudi 7h-14h dimanche fermé
0299001714

CRONOS INFORMATIQUE
RÉPARATION • DÉPANNAGE • ASSISTANCE
CONSEIL • VENTE • PARTICULIERS & PROFESSIONNELS
9, rue Théodore Gaudiche - 35530 SERVON-s/VILAINE
02 99 04 29 16 • www.cronos-info.com

COUTURE Entre mes Fils BRODERIE
Couture et Retouches
Broderie et Personnalisation
Créations artisanales
18 Lebretin - 35530 Servon sur Vilaine
02 99 00 13 19
https://entremesfils.fr

SAFTI

Véronique
BAUDRY
Conseillère indépendante en immobilier
06 10 90 08 96
veronique.baudry@safti.fr
Agent commercial agissant pour le compte du réseau immobilier SAFTI.
N° 881 148 654 - RSAC de RENNES
www.safti.fr

LINELLA CRÉATIONS
CRÉATION GRAPHIQUE
PUBLICITÉ ET SITE WEB
FAIRE-PART ET PAPETERIE
LINELLA.FR - CONTACT@LINELLA.FR - 07 67 68 24 51

servon sur-vilaine

Magazine d'informations de Servon-sur-Vilaine
Avril / mai / juin 2022
–
Directeur de la publication — Melaine Morin
Adjoint au maire en charge de la communication — Sophie Randuineau-Pirot
Réadction et éxecution — Émilie Dutrait
Réalisation et impression — Média Graphic
Crédits photos — Ville de Servon-sur-Vilaine / Communauté de communes / Associations et écoles de Servon-sur-Vilaine / Smictom / Caravane MJC / Jean-Marc Buard

Tirage à 2 000 exemplaires
–
Mairie de Servon-sur-Vilaine
Rue Théodore Gaudiche — 35530 Servon-sur-Vilaine — Tél. 02 99 00 11 85 — contact@ville-servonsurvilaine.fr

ÉDITO

Chers Servonnaises et Servonnais,

La période d'élaboration des budgets vient de s'écouler, elle permet à notre Collectivité de faire le bilan de l'année passée et de prévoir celle qui débute dans une vision à moyen et long terme.

Un budget doit répondre aux souhaits des concitoyens en matière de développement économique et urbain, être à l'écoute des besoins en termes de services et de solidarité et doit s'inscrire dans les limites des capacités financières de la Collectivité.

L'étude de Servon 2030 constitue le fil conducteur de la construction de ses budgets annuels, en lien avec son plan pluriannuel d'investissements, qui prévoit les futurs équipements des prochaines années.

Dans un contexte économique difficile, les collectivités doivent également appréhender au mieux l'ensemble des risques dans leurs budgets : une inflation durable avec l'envolée du prix des matières premières et de l'énergie, un marché de l'emploi tendu avec des difficultés à recruter....

La maîtrise par la Ville de ses dépenses de fonctionnement et la recherche de subventions permettent une capacité d'investissement importante en 2022.

La Collectivité souhaite ainsi poursuivre la réalisation de ses objectifs centrés sur la qualité du vivre ensemble, l'enfance et la jeunesse, le développement des pratiques sportives, l'entretien et la rénovation de son patrimoine, assurant de ce fait un cadre de vie en harmonie avec les ressources naturelles et la biodiversité.

Des investissements importants sont inscrits dans le budget 2022 : de nouveaux équipements structurants (un gymnase tempéré avec 2 courts de tennis, l'étude pour un boulodrome), la poursuite de l'amélioration de la voirie et des réseaux (rue Saint Martin et Joachim du Bellay), des travaux de rénovation énergétique (école maternelle), un plan de mobilité (liaison douce La Pie Morais, sécurisation des écoles), des études prospectives (Vallon 2) et des travaux de maintien du patrimoine (église).

Les élus ont eu le souhait de construire un budget 2022 ambitieux pour nos concitoyens, le recours à l'emprunt n'étant pas nécessaire cette année, pour équilibrer le budget.

L'élaboration du budget est le fruit d'un travail collectif par l'implication de tous, agents et élus. À ce titre, je remercie l'ensemble des acteurs pour leur mobilisation et pour leur engagement quotidien dans leurs actions, permettant de veiller à la bonne exécution de leur budget au sein de leur périmètre.

Loïc BLOUIN
Adjoint aux finances

SOMMAIRE

Actualités Municipales ..... p. 4

Vie Locale ..... p. 8

Dossier
VERS UN DÉVELOPPEMENT VERTUEUX ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT
P. 12

Vie culturelle et associative ..... p. 14

Enfance & jeunesse ..... p. 18

Vie économique ..... p. 20

Expression politique ..... p. 21

Ça bouge à Servon ! ..... p. 22

Les dernières délibérations du Conseil municipal

Séance du 19 janvier (extraits)

Assemblées : suite à la démission de Guillaume Belhomme, élu sur la liste « Servon Ensemble », le Conseil municipal a pris acte de l'installation d'Anthony Veillard en tant que nouveau membre de cette instance.
Culture : le Conseil municipal a décidé (à l'unanimité) de valider les tarifs d'abonnement à la Médiathèque de Servon-sur-Vilaine (10 € pour les habitants du Pays de Châteaugiron Communauté).
Intercommunalité : le Conseil municipal a validé (à l'unanimité) l'adhésion de la Commune au groupement de commandes intercommunal pour l'achat de prestations de travaux de voirie, réseaux divers et de fourniture de signalisations verticales.

Séance du 23 février

Assemblées : suite à l'installation d'Anthony Veillard, le Conseil municipal a approuvé les nouvelles compositions des commissions municipales.
Urbanisme : le Conseil municipal a pris en considération (22 pour / 4 contre) les nouvelles emprises envisagées pour les études pré-opérationnelles de l'aménagement du site Vallon 2.

Les prochains Conseils municipaux auront lieu les mercredis 4 mai, 1er et 29 juin.

Retrouvez tous les comptes-rendus des conseils municipaux sur le site internet www.ville-servonsurvilaine.fr et en affichage extérieur à l'arrière de la mairie.

État civil

Naissances :

19 décembre – Jules Le Nozahic
20 décembre – Nathan Boschet
26 décembre – Théo Trinquart
27 décembre – Élya Salanove
8 janvier – Charlie Le Mao
8 février – Constance Pâquet
11 février – Aélia Le Bayon

Décès :

27 décembre – Marie Gorrec, veuve Debray (84 ans)
9 janvier – Louise Graebner, épouse Roupie (81 ans)
10 janvier – Valérie Simon, épouse Guérin (52 ans)
13 janvier – Robert Coquelin (95 ans)
18 janvier – Yves Feillel (78 ans)
20 janvier – Gisèle Perrussel, veuve Pinson (98 ans)
24 janvier – Roger Gautier (84 ans)
29 janvier – Marie Lecerf, veuve Renault (96 ans)
1er février – Claude Ménard (84 ans)
13 février – Jean Varais (87 ans)
15 février – Roger Ravalet (85 ans)
20 février – Jean Guérin (93 ans)
1er mars – Louis Perrin (85 ans)
4 mars – Louise Dhote, veuve Fréreux (91 ans)

Permanences des élus

Tous les samedis matins, n'hésitez pas à venir rencontrer vos élus, si possible en prenant rendez-vous auparavant (tél. 02 99 00 11 85).

SAMEDI 23 AVRIL
CATHY MIOT
ADJOINTE AUX ESPACES PUBLICS ET À L'ENVIRONNEMENT

SAMEDI 30 AVRIL
LOÏC BLOUIN
ADJOINT AUX FINANCES

SAMEDI 7 MAI
ROZANNE JAMAIN
ADJOINTE À LA CITOYENNETÉ, À LA DÉMOCRATIE ET À LA SÉCURITÉ

SAMEDI 14 MAI
MICHEL GARDIN
ADJOINT COORDINATEUR DU SECTEUR ÉDUCATION ET SPORTS

SAMEDI 21 MAI
SOPHIE RANDUINEAU-PIROT
ADJOINTE À LA COMMUNICATION

SAMEDI 28 MAI
ÉRIC MONLIBERT
ADJOINT AUX SPORTS

SAMEDI 4 JUIN
ÉVELYNE PANNETIER
ADJOINTE COORDINATRICE DU SECTEUR VIVRE ENSEMBLE ET SOLIDARITÉS

SAMEDI 11 JUIN
DOMINIQUE MARCHAND
ADJOINT COORDINATEUR DU SECTEUR DÉVELOPPEMENT, CADRE DE VIE ET AGRICULTURE

SAMEDI 18 JUIN
CATHY MIOT
ADJOINTE AUX ESPACES PUBLICS ET À L'ENVIRONNEMENT

SAMEDI 25 JUIN
MICHEL GARDIN
ADJOINT COORDINATEUR DU SECTEUR ÉDUCATION ET SPORTS

SAMEDI 2 JUILLET
ROZANNE JAMAIN
ADJOINTE À LA CITOYENNETÉ, À LA DÉMOCRATIE ET À LA SÉCURITÉ

Rencontre avec Melaine Morin, le Maire, uniquement sur rendez-vous au 02 99 04 24 47.

Un élu, un service

Dominique Marchand

Adjoint coordinateur du secteur développement, cadre de vie et agriculture

3 mots pour décrire votre engagement politique ?

En premier, je dirais « acteur de notre avenir ». La vie m'a donné beaucoup de chance, des parents aimants et engagés, qui m'ont aidé à trouver ma voie professionnelle et personnelle. Ils m'ont donné ce qu'il y a de plus précieux aujourd'hui, l'éducation.
En second, « partager », parce que nous ne vivons pas seul. J'aime partager mes projets. Une action n'a de richesse que si elle est partagée, que ce soit avec mon épouse, mes enfants, mes collègues de travail ou mes collègues élus, et les agents des services.
Et je finirais avec « construire ». Je suis né à Servon, j'y ai grandi et j'ai envie aujourd'hui de participer à cette évolution de notre collectivité. Nous avons la chance d'être resté dans notre commune, d'y travailler, et d'avoir pu accueillir des populations de tous horizons, c'est cette diversité qui fait notre richesse commune.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous engager en politique ?

Mon engagement politique est avant tout un engagement citoyen. Ma famille, mes instituteurs, beaucoup de personnes que j'ai pu rencontrer dans les associations m'ont donné des exemples. Je dis parfois que je suis juste un enfant du pays, un pays où les associations sont nombreuses et où il est de tradition de donner de son temps et de ses compétences pour la collectivité.

Quelles sont vos fonctions en tant qu'élu ?

Je suis Adjoint coordinateur du cadre de vie. Dans mon secteur je travaille en lien direct avec le Maire, deux adjoints et les responsables de service. Chacun apporte ses compétences et son dynamisme. Mon rôle de coordinateur est de veiller à faire avancer les projets, de les initier, de les projeter et pour certains de les mettre en œuvre. Nous avons la chance à Servon-sur-Vilaine d'avoir des agents très professionnels, engagés, motivés par la mise en œuvre de nos projets, dans une belle ambiance de travail et dans le respect de chacun.

Quel regard portez-vous sur les 2 ans de mandat, qui viennent de s'écouler ?

Le Covid a compliqué le début de mandat mais nous nous sommes adapté et avons pu écrire une histoire commune inoubliable.
On aimerait avancer plus vite dans les réalisations, mais ces deux années sont fondatrices pour le mandat. Elles ont construit l'unité de notre équipe municipale, des services et celle avec les citoyens pour construire ensemble le « Servon de demain ».

Laurent Hubert

Directeur des services techniques

Quel est votre parcours et depuis quand travaillez-vous pour la Ville de Servon-sur-Vilaine ?

J'ai obtenu mon diplôme d'ingénieur en maintenance immobilière en 1997 et j'ai ensuite travaillé en tant qu'ingénieur hospitalier. Un métier qui consiste à accompagner le développement et l'exploitation technique des patrimoines immobiliers, fonciers et des équipements urbains.
Après 11 ans passés dans ce milieu, j'ai souhaité retourner vers les collectivités. Un milieu que je connaissais suite à une première expérience à l'agglomération de Vannes. Je souhaitais porter des projets matures et accompagner à la fois des opérations de travaux sur les bâtiments et l'aménagement urbain. Chose faite depuis mon arrivée à Servon-sur-Vilaine en janvier 2021.

Quelles sont vos principales missions ?

Le métier de Directeur des services techniques est transverse. La plus grosse partie de mon travail réside dans le pilotage des projets d'investissement de la Commune, tant sur la partie voiries et réseaux que sur les bâtiments publics. Cette fonction s'accompagne du soutien technique aux élus dans la réflexion de ces projets. Le poste comprend également la maintenance du patrimoine existant, à la fois sur l'aspect préventif (curage des fossés, sécurité incendie...) et l'aspect curatif (gestion de pannes, dégradations, casse...). Une autre partie est davantage tournée vers l'humain, avec l'encadrement des équipes techniques.

Quels sont les aspects de votre métier que vous appréciez le plus ?

Je dirais la diversité des tâches et des missions. C'est une richesse en termes d'expérience techniques et humaines du fait de la pluralité des projets. Aucun nouveau projet ne ressemble au précédent, ce qui invite à une plus-value individuelle, gage de satisfaction dans le poste.

Nouvelle localisation des bureaux de vote

Dimanche 10 avril, si vous avez voté, vous vous êtes rendu au Restaurant scolaire. Cette nouvelle localisation est désormais pérenne.

Au vu de l'accroissement démographique de la commune, de l'étroitesse des locaux de la mairie et afin de pouvoir organiser les opérations électorales dans des conditions sanitaires satisfaisantes, la Ville a entièrement repensé la disposition et l'organisation des bureaux de votes. Désormais, pour toutes les prochaines élections, les bureaux de vote seront localisés au Restaurant scolaire, 2 rue Théodore Botrel. En parallèle, un parking est mis à disposition des électeurs, dans la cour de l'école élémentaire Les Tilleuls, en face du Restaurant scolaire.

Dates des prochains scrutins : 24 avril (élection présidentielle), 12 et 19 juin (élections législatives).

Le dispositif « Argent de poche » devient « Mission citoyenneté »

Connu sous le nom « Argent de poche », le dispositif de la Collectivité, à destination des jeunes de 16 à 17 ans, se nomme désormais « Mission citoyenneté ».

Mis en place il y a plusieurs années déjà, il leur permet de réaliser des missions encadrées et rémunérés, auprès des services de la Mairie, pendant les vacances scolaires d'été. Les objectifs de ce dispositif sont divers : permettre aux jeunes d'appréhender le monde du travail, favoriser leur implication dans la vie de la Commune et créer du lien entre la jeunesse servonnaise et la Collectivité.

Pratique : durée d'une mission : 3h30 (dont 30 min de pause)
indemnisation d'une mission : 15 €

Pour candidater :

- adresser une lettre de motivation à Monsieur le Maire, avec, en objet : dispositif " Mission citoyenneté" et en précisant dans la lettre vos disponibilités durant la période d'été, vos centres d'intérêts et/ou vos souhaits de service d'affectation (médiathèque Ar Miltamm, école élémentaire, restaurant scolaire, centre de loisirs Arlequin ou service technique),
- joindre le dossier d'inscription en le téléchargeant sur ville-servonsurvilaine.fr ou en le retirant à l'accueil de la mairie,
- déposer votre candidature avant le mardi 31 mai 2022 à l'accueil de la mairie.

CCAS

Un séjour seniors au cœur de la Venise verte

Comme tous les ans, les CCAS du Pays de Châteaugiron Communauté se rapprochent pour organiser ensemble un séjour à destination des seniors. Cette année, c'est la commune de Damvix en Vendée qui a été retenue, sur la période du 12 au 19 septembre.

Cette escapade d'une semaine au cœur de la Venise verte, en Vendée, sera rythmée par de nombreuses animations : découverte de Damvix et des traditions du Marais Poitevin, visite de La Rochelle, activités manuelles, visite d'une miellerie, promenade en barque...

Pratique : Séjour en partenariat avec l'ANCV et le Pays de Châteaugiron Communauté.

Inscription jusqu'au 15 mai.
Pour en savoir plus : CCAS de Servon-sur-Vilaine
02 99 04 24 48 - population@ville-servonsurvilaine.fr

Phytosignal : qu'est-ce que c'est ?

Vous avez des interrogations suite à une pulvérisation de produits phytosanitaires ? Une plateforme téléphonique a été créée en Bretagne, par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et l'Agence Régionale de Santé (ARS), pour recueillir vos signalements et répondre à vos interrogations.

L'objectif est de prévenir les risques sanitaires liés à l'exposition aux produits phytosanitaires et de centraliser les appels auprès de la FREDON Bretagne.

Phytosignal prend en compte :

Les appels concernant la survenue de problème de santé (allergies, toux, maux de tête, problèmes respiratoires...) ou d'effets environnementaux indésirables suite à l'exposition à des pesticides.

Phytosignal ne traite pas :

Les cas de conflits de voisinage, les incidents professionnels, les signalements d'urgence en lien avec les usages domestiques de pesticides, la mortalité apicole et les épandages de fumiers, de lisiers ou de chaux.

Un pesticide c'est quoi ?

C'est un produit phytosanitaire ou un produit biocide. Ils protègent les plantes dans leur développement. Plusieurs termes sont utilisés pour les décrire : herbicides pour lutter contre les "mauvaises herbes", fongicides pour détruire certains champignons pathogènes comme le mildiou et insecticides pour tuer certains ravageurs de la plante, tels que les pucerons. Les biocides sont des produits qui servent à protéger les activités humaines des parasites. Les produits anti-poux ou anti-puces, anti-fourmis ou anti-frelons, les anti-mousses et les désinfectants de surfaces (comme l'eau de javel) sont des exemples de produits biocides. Attention : les espaces agricoles peuvent être traités, ce ne sont pas des lieux de promenade ou de pique-nique.

PHYTO SIGNAL Bretagne

0 805 034 401 - numéro vert gratuit

Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Pour toute question à propos de Phytosignal, rendez-vous sur le site de Fredon Bretagne : fredon.fr/bretagne

CCAS

La Maison Héléna, vous connaissez ?

Ce programme locatif social*, spécialement conçu pour les séniors, vise à proposer un habitat convivial et solidaire à Servon-sur-Vilaine.

Composé de 24 appartements, des T2 et T3, cet ensemble d'habitation a été pensé autour d'espaces collectifs favorisant la convivialité et la solidarité entre les locataires. Il est aménagé avec des équipements facilitant la vie quotidienne : ascenseur, parking, portes automatiques et contrôle d'accès. Les logements, économes en énergie, sont tous équipés entre autres d'un balcon ou d'une terrasse, de volets électriques, de visiophone à l'entrée et de salle d'eau et wc adaptés.

Le plus, un coordinateur de vie sociale se charge de favoriser la convivialité : organisation d'activités, écoute et aide dans vos démarches administratives.

* Les revenus doivent être inférieurs aux plafonds de ressources.

Vous souhaitez en savoir plus sur la Maison Héléna ?

CCAS : 02 99 04 24 48 - population@ville-servonsurvilaine.fr

Date à retenir : Jeudi 16 juin, 9h30 – 12h, Ar Milamm
Permanence du CLIC Alli'âges - Uniquement sur RDV
Contact : 02 99 77 35 13

SMICTOM

Le Village du réemploi et de la réparation

Le SMICTOM organise sa 1ère édition du Village du Réemploi et de la Réparation le 14 mai au parc des expositions de Vitré.

Dans le cadre du label Territoire Économe en Ressources (dont il est lauréat aux côtés de Vitré Communauté, du Pays de Châteaugiron Communauté et de La Roche aux fées Communauté), le SMICTOM Sud Est 35 organise un salon sur le Réemploi et la Réparation. Un évènement territorial dédié à la seconde vie des objets. Pour cette première édition, le salon aura lieu le 14 mai 2022 de 10h à 18h, au parc des expositions de Vitré.
Au cours de cet évènement convivial, participatif et ouvert à tous, les acteurs locaux du réemploi des objets vous feront découvrir des moyens et idées pour agir au quotidien (quel que soit son niveau) afin de moins jeter. Plus d'une quinzaine de partenaires locaux ont répondu présent. Parmi eux : artisans, artistes ou encore associations viendront partager les bonnes pratiques à travers un parcours interactif, des animations, ateliers pratiques (DIY), des expositions ou encore de conférences.
Et pourquoi ne pas venir avec vos objets pour leur donner une seconde vie ? Les bénévoles du Repair Café n'attendent que vous pour apprendre ensemble à réparer les petites pannes. Des objets dont vous n'avez plus l'utilité ? Venez faire un tour sur la zone de gratuité pour déposer vos trésors et peut-être dégoter une petite merveille !
Pour plus d'informations sur l'évènement et sur le programme, rendez-vous sur la page Facebook du SMICTOM : smictomsudest35

Le bac et les sacs jaunes, c'est la veille au soir !

Depuis le 1er janvier 2022, les jours et les horaires de ramassage des déchets en porte-à-porte ont changé. Rappelons que les tournées débutent dès 6h le matin et se poursuivent jusqu'à 22h le soir.
Afin d'éviter l'encombrement des rues, merci de sortir votre bac gris et vos sacs jaunes **uniquement la veille au soir** de votre jour de collecte et de rentrer votre bac après le passage du camion.

Dépôts d'ordures et d'encombrants au sol interdits !

En remplacement des bacs collectifs, des bornes d'apports volontaires ont été mises en service dans plusieurs quartiers afin de collecter vos déchets ménagers.
Malgré l'installation de ces bornes, il est constaté un accroissement des dépôts sauvages de déchets. Cet acte incivique entraine une pollution visuelle, une nuisance environnementale, mais également un coût de nettoyage important supporté par la Commune. Nous rappelons qu'un **badge individuel est nécessaire pour accéder aux bornes.** Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à récupérer votre badge auprès du SMICTOM Sud-Est 35 au 02 99 74 44 47 ou sur le site : smictom-sudest35.fr, rubrique « mes démarches en 1 clic ».

Le dépôt sauvage de déchets aux pieds des bornes ou sur la voirie est interdit, quelle que soit leur nature et passibles de poursuites conformément aux articles R 610-5, R 632-1, R 635-8 et R 644-2 du Code Pénal.

Ne doutant pas de l'intérêt que les citoyens portent au tri des déchets et à l'amélioration du cadre de vie, la Collectivité encourage grandement les usagers à stopper ces incivilités.

smictom

Installation d'un abri vélo à la gare

La SNCF, en partenariat avec la Région Bretagne et la Ville de Servon-sur-Vilaine vient d'installer un abri vélo à contrôle d'accès, sur le parking de la gare, côté nord.
Cette démarche vise à encourager la pratique du vélo et à faciliter vos déplacements en transports en commun.

Conditions d'accès :
• Inscription préalable réservée aux abonnés TER BreizhGo • Local exclusivement réservé aux vélos.

Conditions d'utilisation :
- Présentez votre carte KorriGo sur le lecteur installé sur l'abri vélo.
- Poussez la porte.
- Sécurisez votre vélo avec votre cadenas habituel.

Informations et inscription :
0 800 880 562
Du lundi au vendredi, de 6h15 à 20h, le samedi de 9h à 16h et le dimanche et fêtes de 13h à 20h.

Plan Local de Déplacement : demain bougez en toute tranquillité !

Actuellement dans sa phase d'étude, le plan d'action du Plan Local de Déplacement (PLD) devrait voir le jour à l'été 2022. Rappelons les axes forts portés par la Collectivité : la pacification des flux de déplacement, le développement des mobilités actives avec la poursuite du maillage des liaisons douces entre elles et le renforcement de toutes les alternatives à la voiture solo.
Réalisé en concertation avec les habitants de Servon-sur-Vilaine, la dernière étape du PLD s'est tenue en février sous la forme d'un atelier de co-construction.

Le but étant, sur la base des propositions du bureau d'étude DCI Environnement, de prioriser les actions à mener sur le territoire. Cet atelier couplé au diagnostic déjà réalisé par le prestataire va permettre à ce dernier de présenter son plan d'action à la mi-juin.

Axes retenus lors de l'atelier de co-construction
- Pacifier les flux de déplacements
- Développer les liaisons douces
- Favoriser les mobilités partagées
- Sensibiliser des habitants aux différents modes de déplacement
- Réorganiser le stationnement des véhicules motorisées
- Améliorer l'offre de transport en commun

La Boisinière / Le Coq Rouge : vers une circulation pacifiée

Afin de sécuriser la voie de circulation passant dans les lieux-dits La Boisinière et Le Coq Rouge, reliant Servon-sur-Vilaine et Châteaubourg, plusieurs interventions vont être réalisées sur la voirie, pour un montant de 7 000 €.
Ce tronçon de voie, long de presque 2 km est bordée par plusieurs habitations et entreprises. Elle est empruntée par de nombreux véhicules motorisés, notamment des camions et nécessite des aménagements adaptés.

Afin de la sécuriser et de faire ralentir les véhicules motorisés, plusieurs actions s'appuyant notamment sur la concertation conduit par la Commune auprès des riverains, vont être mises en place :

- vitesse abaissée à 50km/h,
- renforcement et rénovation de la signalétique,
- mise en place d'une écluse provisoire* (en phase de test durant 2 mois avant prise de décision définitive),
- interdiction du trafic des camions en transit.

Les objectifs de ces actions, dont l'installation est prévue sur la deuxième quinzaine d'avril, est de sécuriser les différents modes de déplacement, de fluidifier le trafic et de diminuer les nuisances sonores.

* Section de route à une voie et à double sens de circulation.

Plusieurs chantiers dans et autour de l'école Les Tilleuls – Arc en ciel

Un premier chantier s'est déroulé courant mars, concernant la sécurisation aux abords de l'école. La sécurité de tous et plus précisément celle des enfants étant une des priorités de la politique travaux de la Ville, plusieurs aménagements ont été réalisés aux abords de l'école publique Les Tilleuls – Arc en ciel, sur les rues Jean Bouin et Théodore Botrel. Le stationnement hors zone délimitée étant une des problématiques majeures, plusieurs travaux, pour un montant total de 17 000 € TTC, ont été menés dans le but de sécuriser les lieux aux heures d'arrivées et de départs des enfants. Afin de délimiter plus clairement les espaces de stationnement, le traçage des passages piétons a été refait et d'autres ont été ajoutés, ainsi que des garde-corps délimitant la route et le domaine piéton. Quatre places arrêt minute ont également été créées, rue Théodore Botrel pour répondre aux besoins de stationnement des parents. À cela s'ajoutent des marquages au sol délimitant la zone 30 km/h. Le marquage du sens interdit de la rue Pasteur jouant lui aussi un rôle important dans la sécurisation des lieux, il a été renforcé par un séparateur modulaire.

Un autre chantier majeur va prochainement débuter, la rénovation thermique de l'école. Avec un budget estimé à 450 000 € TTC, ce chantier a pour objectifs principaux la diminution de la consommation énergétique, l'amélioration du confort d'usage du bâtiment et l'adoption d'un système de chauffage performant. Les travaux commenceront courant juin et nécessiteront de déménager la salle d'activité et deux salles de classe. La gestion des nuisances sonores et le respect des temps de sommeil des enfants resteront des priorités pour la Collectivité. Durant toute la période des travaux, qui se terminera courant août, il est prévu le remplacement de la centrale d'air à double flux, de l'éclairage et du chauffage électrique ainsi que l'isolation des combles. Dans un second temps, à l'été 2023, les menuiseries extérieures et le ravalement de façade seront à leur tour réalisés.

En septembre 2022, l'école publique comptera l'ouverture d'une nouvelle classe maternelle dans ses murs. Elle sera localisée dans la partie école élémentaire. Afin de donner les mêmes conditions d'apprentissage aux élèves de cette nouvelle classe, la Collectivité investit près de 9 700 € TTC dans l'acquisition des équipements scolaires (ordinateurs portables, mobiliers, jeux, matériel pédagogique...) et dans la création d'un poste d'ATSEM (Agent Territoriale Spécialisé des écoles maternelles) sur les temps scolaire, médian et périscolaire.

Vallon 2 : un nouveau quartier en transition !

Le secteur Vallon 2, situé entre le bourg et la Guinonnière, est fléché pour être ouvert à l'urbanisation. Pour rappel, le projet vise à répondre aux besoins en logements de la population, tout en étant économe en foncier, et en répondant aux impératifs de la transition climatique.

Actuellement en phase d'étude pré-opérationnelle, l'avancement de Vallon 2 est composé de 2 étapes importantes : un atelier de concertation avec les habitants, dans le but de valider la charte de développement durable du projet, le 25 avril et la définition du périmètre opérationnel de la zone d'ici fin 2022.

Date à retenir :

Lundi 25 avril, 19h, salle du Conseil en mairie

4ème atelier de concertation : validation de la charte de développement durable.

Sur inscription : 02 99 00 11 85 ou resp.urbanisme@ville-servonsurvilaine.fr

Permanence DGFIP Impôts :

Le mardi 10 mai de 13h30 à 17h, au Pays de Châteaugiron Communauté. Thème : la déclaration des revenus. Sans rendez-vous.

Trophées sportifs : Faîtes valoir votre talent et votre engagement !

Après 2 ans d'absence, le Pays de Châteaugiron Communauté organise une nouvelle édition des Trophées sportifs. À travers ces trophées ouverts à tous, le Pays de Châteaugiron Communauté récompense les sportifs du territoire : individuel, collectif, bénévole, dirigeant, etc. Faites valoir votre talent et votre engagement !

Appel à candidature

Une performance sportive individuelle ou collective réalisée ? Engagé auprès d'une association sportive ? Participez aux trophées sportifs du territoire, vous serez peut-être lauréat cette année ! Vous avez jusqu'au 8 mai pour candidater : formulaire en ligne sur le site internet.

La remise des Trophées aura lieu le 10 juin à la salle de sport intercommunale Vitalia (Noyal-sur-Vilaine).

En savoir plus :
communaute.paysdechateaugiron.bzh

Festival Cirque ou Presque : 3 jours de folie circassienne !

Annulé en 2020 en raison de la Covid-19, le festival de cirque contemporain " Cirque ou Presque " compte bien vous retrouver au Château des Pères, à Piré-Chancé, du 13 au 15 mai. Le temps d'un week-end, le Château des Pères se transforme en un vaste terrain de jeux.

Le programme, à la fois festif et poétique, s'étoffe en 2022, avec des propositions pour tous les âges et tous les publics avec des spectacles de nouveau cirque sous 3 chapiteaux, des performances plein-air, des concerts, des attractions décalées, des initiations et jeux en continu, de nombreux projets participatifs en lien avec les structures culturelles du territoire et toujours la touche « Zen » avec des initiations pour tous au yoga acrobatique, taï-chi, sophrologie etc.

Infos pratiques : Programmation complète sur cirqueoupresque.bzh - Ouverture de la billetterie le 7 avril. Contact : Office de Tourisme intercommunal - 02 99 37 89 02

Rejoignez l'équipe

Vous souhaitez rejoindre l'équipe du festival ? Vous êtes disponible avant, pendant ou après le festival ? Vous souhaitez participer à l'organisation et prêter main forte en logistique, en restauration, à l'accueil des artistes et du public... ?

Contactez Sarah Coudray au service culturel : s.coudray@pcc.bzh

TOURISME

Concours photo Instagram jusqu'au 31 mai

Vous possédez un compte Instagram et vous aimez photographier le Pays de Châteaugiron ? Alors ce concours est fait pour vous !
Identifiez le compte Instagram du Pays de Châteaugiron Tourisme (@paysdechateaugirontourisme) sur vos photos avec le hashtag #monpaysdechateaugiron pour que vos photos entrent immédiatement dans le concours !
Le critère principal : la photo doit être prise sur le Pays de Châteaugiron et refléter votre vision artistique du territoire.
Place aux photographes !
Les photos lauréates seront exposées au mois d'août à La P'tite Galerie de l'Office de Tourisme Intercommunal.
Rendez-vous sur l'Instagram de l'Office de Tourisme (@PaysdeChâteaugironTourisme) pour connaître toutes les modalités du concours.

« Rendez-vous en terre connue » revient en 2022, du 16 au 18 juin !

Pour cette 3ème saison, Laëtitia et Delphine (saison 1) repartent en vadrouille, chacune de leur côté mais pas seules... Elles vont recruter chacune une personne pour les accompagner dans cette découverte du Pays de Châteaugiron ! Deux binômes vivront cette expérience unique. Ces 3 jours d'aventure seront rythmés par des défis sportifs, des énigmes, des épreuves de courage, d'agilité... Bref, cette nouvelle saison sera placée sous le signe de la compétition !
Pour trouver leurs binômes, Laëtitia et Delphine organisent un casting ouvert à tous le 30 avril !
Pour connaître toutes les modalités de participation, rendez-vous sur le site web de l'Office de Tourisme :
tourisme.paysdechateaugiron.bzh

Budget prévisionnel 2022 : vers un développement vertueux et respectueux de l'environnement

Le budget prévisionnel 2022 de Servon-sur-Vilaine s'inscrit dans la dynamique du bassin de vie, à l'écoute des besoins de ses habitants. Il repose sur l'optimisation de la dépense publique, ainsi que sur la volonté de stabiliser les taux d'imposition. Les objectifs principaux restent de maintenir la qualité du service public proposé aux habitants et d'impulser un développement vertueux et respectueux de l'environnement.

Budget principal prévisionnel 2022	Investissement	Fonctionnement
	4 489 227 €	4 212 472 €

Les axes de développement du budget 2022

La qualité du vivre ensemble

Fil conducteur de l'ensemble des politiques publiques, la qualité du vivre ensemble s'illustre dans **les valeurs de solidarité, de développement du lien social, d'accueil et d'accompagnement des habitants.** Plusieurs projets ont été et seront mis en place dans ce cadre, à l'image **d'Ar Miltamm, dont l'enjeu principal est de développer le lien social**. Deux services municipaux vont poursuivre leurs actions en ce sens en 2022 : **la Médiathèque, à travers ses missions d'éducation et de diffusion de la culture auprès de l'ensemble des générations**, et le **CCAS, acteur indispensable des solidarités. Plusieurs actions citoyennes vont également être reconduites par la Collectivité**, comme le broyage de sapins, le ramassage des déchets ou les différentes cérémonies et commémorations. Cette orientation de la Collectivité passe aussi par l**e soutien aux associations**, sous différentes formes.

Une priorité donnée à l'enfance, à la jeunesse et au développement des pratiques sportives

Pièce maîtresse de cet axe, le **Projet Éducatif De Territoire** (PEDT) a été renouvelé par la Collectivité pour la période 2021-2024. Dans ce cadre, l'accueil de loisirs Arlequin, le Restaurant scolaire et la coordination sportive et associative orientent leurs **objectifs 2022 vers le bien vivre, tant au niveau de l'alimentation et du gaspillage alimentaire, que de l'accès à la pratique sportive.**

Le Plan Sportif Local (PSL), autre support de mise en œuvre des politiques de la Collectivité, construit en 2021, traduit concrètement l'enjeu de **développement des pratiques sportives, pour toutes les générations.** Il a notamment mis en lumière le besoin de **restructuration du Complexe sportif**. Dans cette dynamique, ce dernier se verra équipé cette année d'un **gymnase tempéré avec 2 courts de tennis et une étude pour la réalisation d'un boulodrome** va également être lancée.

Un enjeu, celui d'un cadre de vie en évolution

À travers le réaménagement de l'espace La Fontaine, la Ville travaille déjà à la **reconfiguration de la centralité urbaine.** Cet axe de développement sera marqué en 2022 par le **lancement de la première phase de restructuration de l'îlot Clémenceau.** Il comprendra la **création de logements et d'une surface commerciale dédiée notamment à l'installation d'une supérette**. Par ailleurs, cette analyse va se poursuivre, en prenant en compte les **enjeux de développemet des espaces naturels dans le centre de Servon-sur-Vilaine.** D'autre part, la Commune souhaite faire de **l'entretien de son patrimoine bâti** une des priorités de l'année 2022 et des années à venir. Elle accompagne cette orientation de l'ambition **d'améliorer les performances énergétiques de ses équipements.**
Ce cadre de vie, en évolution constante, nécessite le **développement des mobilités actives.** Reconnu comme un enjeu de société, un plan d'actions permettant **d'apaiser les flux motorisés** va être développé en 2022.

Les dépenses d'équipements prévues en 2022

Ces 4 dernières années, de nouveaux équipements communaux sont venus appuyer le redimensionnement de Servon-sur-Vilaine : le Restaurant scolaire, Ar Miltamm et le terrain synthétique.
Cette volonté se poursuit en 2022 avec des dépenses en investissement à hauteur de 4,3 millions d'euros ciblées en particulier sur les opérations suivantes :

- Gymnase tempéré avec 2 courts de tennis et étude pour le boulodrome : 1 300 000 €
- Travaux de rénovation énergétique de l'école maternelle publique : 567 869 €
- Accessibilité et sécurisation de l'église : 85 574 €
- Aires de jeux : 16 080 €
- Plan mobilité : liaison douce La Pie Morais, sécurisation des abords de l'école publique : 265 801 €
- Étude du Plan Local de Déplacement : 26 340 €
- Modernisation, entretien et aménagement de la voirie municipale :142 000 €
- Étude d'élaboration du projet de quartier Vallon 2 : 141 452 €
- Aménagement des réseaux d'eau et d'électricité de la rue Joachim du Bellay : 200 000 €
- Éclairage public : 28 600 €

Le chiffre à retenir

7,94 années*

C'est la capacité de désendettement du budget principal prévisionnel, au 31 décembre 2022, de la Collectivité.
Il indique que Servon-sur-Vilaine est dans une situation financière saine.

*Ce chiffre correspond au nombre d'années nécessaire au remboursement total de la dette, dans l'hypothèse où la Collectivité y affecterait l'ensemble de son épargne brut

Dépenses de fonctionnement par secteur

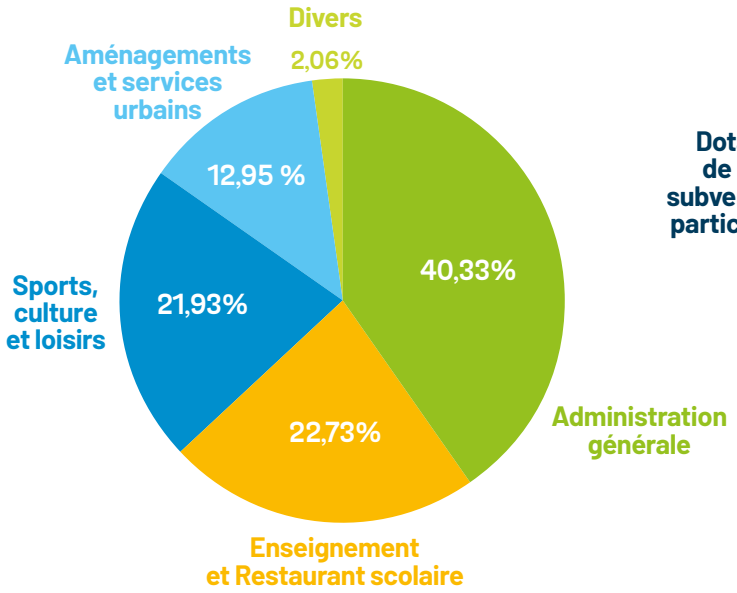

Recettes de fonctionnement par secteur

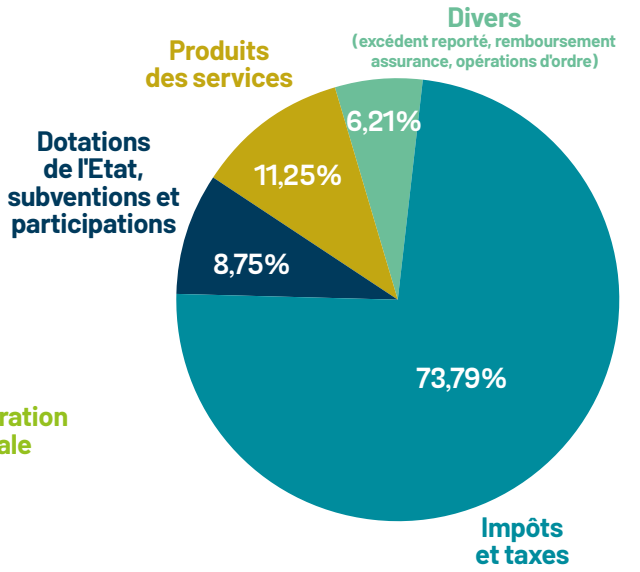

Total : 4 212 472 €

Les héros de la lecture : le prix littéraire des 7-11 ans

Passionné de lecture ? Romans, BD, etc. il y en aura pour tous les goûts !
Le réseau des médiathèques vous donne rendez-vous jusqu'au 4 juin pour choisir une catégorie et lire les 4 ouvrages sélectionnés. Découvrez les catégories et les sélections d'ouvrages sur le portail du réseau des médiathèques.

Comment participer ?

1/ je choisis ma catégorie : aventurier ou explorateur ?
2/ je remplis le bulletin d'inscription dans la médiathèque de mon choix,
3/ j'emprunte et je lis la sélection des 4 ouvrages correspondant à la catégorie choisie,
4/ je vote jusqu'au 4 juin pour mon livre préféré.

Rendez-vous sur mediatheques.pcc.bzh pour découvrir la sélection d'ouvrages concoctée par le réseau ! Résultat : le 4 juin.

Samedi 7 mai à 10h, venez rencontrer des auteurs et autrices des livres en compétition à la Médiathèque Ar Miltamm. L'occasion d'échanger avec Chara Mezzalama pour « Valentin de toutes les couleurs », Amélie Antoine pour « Maudite poupée » et Éric Veillé pour « Kakunaks au soleil ».

Pays de Châteaugiron Communauté

Programme Médiathèque

Vendredi 1er avril, 18h
CLUB DE LECTURE ADOS
Des idées lectures pour les jeunes à partir de 13 ans. *Ados*

Samedi 9 avril, 10h30
RACONTINES
Éveil à la lecture pour les tout-petits
0-3 ans

Mercredi 13 avril, 16h30
HEURE DU CONTE
Des lectures autour des couleurs en partenariat avec les espaces verts !
À partir de 6 ans

Mercredi 20 avril, 15h
JEUX DE RÔLES
L'équipe de la Médiathèque vous propose une après-midi d'initiation aux jeux de rôles. *À partir de 6 ans*

Vendredi 22 avril, 17h
CINOCHE & CHOCO
Une séance de cinéma pour découvrir le film de la sélection du Club jeunesse de la Médiathèque. *À partir de 7 ans*

Samedi 30 avril, 14h
SORTIE NATURE
« CUEILLETTE D'ORTIES »
Découverte d'une plante mal-aimée et de ses propriétés. Récolte pour les usages personnels et pour enrichir la tisanerie d'Ar Mitamm. *Tout public*

Mardi 10 mai, 10h30
RACONTINES
Éveil à la lecture pour les tout-petits
0-3 ans

Samedi 14 mai, 14h
SERVOLEC
Discussion autour des romans de la dernière sélection du Club de lecture de la Médiathèque. *Adulte*

Mercredi 25 mai, 15h
ATELIER DE CROQUIS
Dans le cadre du festival Vagabondages & Cie, organisé par la Caravane MJC, la Médiathèque reçoit l'artiste Pepito pour un atelier de croquis. À vos crayons ! *À partir de 6 ans*

Vendredi 17 juin, 19h
SERVOLEC BD
Rencontre autour des bandes-dessinées de la dernière sélection du Club de lecture BD. *Adulte*

Toutes nos animations sont gratuites et sur réservation à mediatheque@ville-servonsurvilaine.fr ou 02 99 04 24 49

Programme des ateliers numériques à retrouver sur ville-servonsurvilaine.fr

Erwan Rabe & Florian Hinry, Champions de France juniors par équipe de Crosscountry en 2022

Si un an sépare Erwan Rabe et Florian Hinry, tout les unis dans leur parcours sportif. C'est ensemble qu'ils ont remporté leurs titres de Champions de France juniors par équipe en Crosscountry en 2022, aux Mureaux, dans les Yvelines, le 12 mars 2022.

Pratiquant tous les 2 l'athlétisme depuis plus de 10 ans, Erwan et Florian sont spécialisés dans le crosscountry et le 1500 m (ainsi que le 5 000 m pour Florian). Si Erwan est plutôt combatif et stratège sur le terrain, Florian mise quant à lui sur sa détermination et sa performance, mais tous les 2 s'accordent à dire que l'organisation et la rigueur sont des qualités indispensables dans le crosscountry. Leur leitmotiv : se dépasser ! *« Sentir qu'on s'améliore jour après jour »*, *« se dépasser à chaque entraînement et chaque course »*, Erwan et Florian sont animés par une même passion : la performance.

Suite logique de leur titre de vice-champions de France obtenu en 2021, Erwan et Florian se sont ensuite envolés vers Oeiras au Portugal, en février dernier, pour disputer la Coupe d'Europe de Cross des Clubs. Leur club (La Haute Bretagne Athlétisme) s'est classé 8ème au rang européen ! *« C'était génial, on a croisé plein d'athlètes connus, des grands champions »*. Et depuis le 12 mars, Erwan et Florian sont Champions de France !

« En arrivant aux Mureaux on savait qu'on devait faire mieux que l'année dernière. Au final, on a tous fait une très bonne course, c'était incroyable de vivre ça avec des potes, je suis très heureux d'avoir vécu ça. » Florian Hinry

« Je suis super content d'avoir pu remonter sur un podium national. C'était encore une superbe expérience et maintenant après un peu de repos on va se diriger vers la saison estivale. » Erwan Rabe

Sarah Loridon accompagnée de sa professeure Claire Lotton au Championnat de France judo minimes

Sarah Loridon, grande gagnante du Championnat de Bretagne de Judo minimes

Dimanche 27 février, lorsque Sarah Loridon s'est rendue à Concarneau pour le Championnat de Bretagne de judo minimes, elle n'avait qu'un seul objectif : l'étape d'après, le Championnat de France minimes le 27 mars à Paris.

Confiante pour cette première journée, Sarah Loridon s'est hissée jusqu'en finale où elle retrouve une adversaire qui l'avait battu lors du tournoi de reprise, quelques mois plus tôt. Après plusieurs séquences, Sarah domine puis gagne par ippon* et devient Championne de Bretagne minimes. Le rendez-vous était alors pris pour le 27 mars à Paris, date du Championnat de France, dans lequel Sarah a été jusqu'en 16ème de finale. Une très belle première expérience que Sarah entend bien retenter !

« Nous sommes très heureux pour elle, nous l'accompagnons dans ses objectifs pour qu'elle puisse les réaliser. Pour ce Championnat de France, nous avions intensifié les entraînements en allant régulièrement au pôle espoirs de Rennes. Ça a été une grande expérience pour elle. » Claire, sa professeure et coach depuis 5 ans.

* Action décisive en Judo

Rendez-vous pour la 11ème édition de la Nuit des sports

Annulé par 2 fois ces dernières années, le rendez-vous bien connu des Servonnais, La Nuit des Sports revient le **vendredi 29 avril** pour sa 11ème édition. Le temps d'une soirée, venez(re)découvrir des sports entre amis ou en famille. Rendez-vous sur le **terrain synthétique de 20h à 23h**. Sans inscription.

Plus d'informations à venir sur ville-servonsurvilaine.fr

Partant pour du sport en famille ?

Pour la première fois, la Ville de Servon-sur-Vilaine vous propose un évènement sportif spécialement dédié aux familles : **les Olympiades des familles !** Vous avez l'esprit de compétition ? Venez vous confronter à d'autres familles sur des épreuves sportives, le tout dans une ambiance conviviale et festive. Réservez dès à présent votre matinée du samedi 9 juillet ! *Plus d'informations à venir sur ville-servonsurvilaine.fr*

À la découverte des sports du territoire !

Vous souhaitez tester un sport avant de vous inscrire en club ? La Ville de Servon-sur-Vilaine en partenariat avec les associations sportives de la ville vous donne la possibilité de vous essayer aux disciplines qui vous intéressent. **Du lundi 9 au samedi 21 mai**, dans le cadre des **Portes ouvertes des sports**, découvrez l'offre sportive du territoire !

Sur inscription auprès du service sports de la Collectivité : 06 11 39 99 46 sports@ville-servonsurvilaine.fr

Liste des associations participantes à retrouver prochainement sur ville-servonsurvilaine.fr

3 évènements labelisés Terre de jeux 2024, une démarche qui nous permet de porter haut les valeurs du sport et de diffuser d'ores et déjà l'esprit des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Le Comité des fêtes anime les beaux-jours

Vide grenier

Samedi 24 avril, l'association organise un vide grenier rue Saint-Martin. Vous souhaitez être exposant ? Réservez dès à présent votre emplacement au 06 88 31 75 97.

Pratique : 5 € les 2 mètres et 4 mètres maxi par exposant, buvette et petite restauration sur place avec animations et structure gonflable pour les enfants.

Randonnée VTT

Dimanche 15 mai, une randonnée VTT avec 4 circuits vous est proposée. À vous de choisir : 20, 30, 40 ou 50 km.

Pratique : inscription sur place de 7h30 à 11h.Départ du Complexe sportif rue Pasteur, tombola et lavage de vélos sur place.

Fête de la musique

Le Comité des fêtes organise la Fête de la musique et un feu d'artifice **samedi 18 juin**. Le programme n'est pas complet, vous êtes ou connaissez des groupes ou musiciens en solos, contactez le 06 10 86 59 45.

C'est la fête à la MJC !

Vagabondages et Compagnie, édition 2022

La nouvelle édition de Vagabondages et Compagnie fait son grand retour du **31 mai au 5 juin 2022**. Découvrez toute la programmation de votre festival servonnais dans le Fil de Servon (flyer) ou sur le site de caravanemjc.com

Séjour été pour les 10-16 ans

Cet été encore, la Caravane MJC vous propose des vacances en bord de mer. Camping, activités nautiques, soirées entre amis... Les séjours se dérouleront du 11 au 15 juillet pour les 10-13 ans et du 18 au 22 juillet pour les 14-16 ans.

Informations et inscriptions auprès de Johanna au 06 22 27 36 65 ou par mail animationservon@caravanemjc.com.

La semaine de la fête des ateliers

Toute la semaine **du 14 au 19 juin**, venez découvrir des passions/talents cachés, sur les ateliers en fête durant les portes ouvertes de la Caravane MJC. Les festivités continueront le week-end, du samedi matin au dimanche après-midi, avec des cours d'initiation proposés par les animateurs techniques, des spectacles de danse moderne, orientale et hip-hop préparés par les enfants pour les parents, un village enfance/famille, barbecue et boissons à volonté, la traditionnelle exposition de l'atelier Arts Plastiques et bien d'autres choses encore. Découvrez, essayez, amusez-vous !

Informations et inscriptions obligatoires : secretariat@caravanemjc.com
Évènement gratuit

Festival de Théâtre amateur

En juillet, la Caravane MJC s'associe à 5 troupes de théâtre amateur local pour vous proposer la première édition du Festival de Théâtre Amateur. Venez passer un agréable moment.

Contact :
secretariat@caravanemjc.com
caravanemjc.com

Aidez les pompiers à créer un nouvel écusson

Le Centre d'Incendie et de Secours de Servon-sur-Vilaine souhaite élaborer un écusson à l'effigie de la ville. Souhaitant réaliser ce projet en collaboration avec les habitants, vous avez jusqu'au 15 juin pour leur faire parvenir vos réalisations.

Les critères :

- inscrire Sapeur-pompier et Servon-sur-Vilaine
- présence d'un symbole breton et d'un équipement de pompier
- présence d'un site remarquable de Servon-sur-Vilaine
- couleurs : noire, jaune ou or, rouge.

Votre talent sera récompensé !

Réalisations à envoyer par mail (photo ou PDF de bonne qualité) à pompier.servon35530@gmail.com au plus tard le 15 juin 2022.

Menez l'enquête avec ArtCom'

« Grosse surprise ce matin au zoo de Servon, tous les animaux ont disparu ! Après une première investigation, ils se seraient tous cachés chez les commerçants et artisans de la commune, y compris ceux du marché, le dimanche matin. Les premières recherches ont été vaines et le zoo lance une vaste campagne pour retrouver ses adorables petites bêtes ***du lundi 9 mai au mardi 31 mai 2022****. »*

Pour participer aux recherches, munissez-vous du bulletin « Jeu du zoo » disponible chez tous les commerçants et artisans servonnais participants. De nombreux bons d'achat sont à gagner par tirage au sort parmi les bulletins gagnants. Un bulletin est considéré gagnant si la grille est complète, que les animaux trouvés sont justes et que les coordonnées du joueur sont dûment remplies. Tirage au sort en juin 2022 par l'association ArtCom'. Le Zoo de Servon compte sur vous !

Jeu gratuit - Un bulletin par famille - À remettre jusqu'au 4 juin chez les commerçants et artisans ayant participé.

L'Union Nationale des Combattants recrute !

Afin de perpétuer le souvenir des combattants d'hier et d'aujourd'hui morts pour la France et de contribuer au devoir de mémoire, l'association recrute de nouveaux membres. Elle est ouverte à toutes les personnes civiles, OPEX (opération extérieur), OPINT (opération intérieur), pompiers, policiers et militaires.

L'UNC (Union Nationale des Combattants) veille à rassembler et soutenir, moralement et matériellement, les femmes et les hommes qui ont porté l'uniforme pour la défense de la France et de ses intérêts. Elle veille également à maintenir et à développer les liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité qui existent entre tous ses membres.

Vous souhaitez plus d'informations ou rejoindre l'association ?

Contact : Didier Michaud - 07 80 32 84 90

Portes ouvertes à l'École Paul le Flem : du 7 au 13 juin

ECOLE PAUL LE FLEM
Danse ▪ Musique ▪ Théâtre

L'école associative Paul le Flem ouvre ses portes **du 7 au 13 juin.** À cette occasion, vous pourrez découvrir et assister à des cours d'instruments, de danse et de théâtre.

Le site de Servon-sur-Vilaine, Le Triolo, propose des cours d'éveil musical en famille (0 à 3 ans), de l'éveil musical (5 ans), la découverte instrumentale (6 ans), des cours d'instruments (à partir de 7 ans), ainsi que des cours de formation musicale et d'orchestre.

Un programme avec plusieurs temps forts et des concerts en plein air, vous attendent pour les portes ouvertes, notamment le concert des professeurs. Pour cet évènement, le site du Pressoir à Châteaugiron sera investi pour un repas partagé autour du concert.

Programme détaillé des manifestations sur ecole-paulleflem.fr
Contact : 02 99 37 57 34 - accueil@ecole-paulleflem.fr.
Facebook : École de musique, danse et théâtre Paul Le Flem

Inscriptions 2022/2023 : dans les locaux de l'école à Châteaugiron à partir du mardi 7 juin, jusqu'à fin juillet. Horaires détaillés et documents nécessaires aux inscriptions disponibles sur le site de l'école.

Honneur aux dames au Tennis Club Servonnais

Que vous soyez débutante ou ancienne joueuse, si vous souhaitez frapper la balle, n'hésitez pas à rejoindre les joueuses du club. Vous pouvez les rencontrer lors des entraînements qui ont lieu le samedi matin de 9h à 10h30, et de 10h30 à 11h30 ou lors de la finale du tournoi interne prévue le 25 juin à 15h au Complexe sportif de Servon.

Des repas équilibrés choisis par les enfants

Le saviez-vous ? Au Restaurant scolaire, les enfants aussi participent à la composition des menus.

Si la majeure partie des menus est composée par l'équipe du Restaurant scolaire, le choix d'un menu par semaine est laissé libre, dont un par mois, correspondant à un menu à thème : Nouvel an Chinois, Carnaval… Pour en choisir leur composition, un groupe de travail se réunit tous les deux mois. Il est composé des délégués des enfants, des représentants des parents d'élèves des deux écoles, de Michel Gardin, Adjoint coordinateur du secteur éducation et sports, d'un intervenant d'Arlequin et des ATSEM, encadrés par l'équipe restauration.

Si l'on peut s'attendre à retrouver des menus composés uniquement d'aliments dont raffolent les enfants : frites, pâtes…, il n'en est rien ! Les menus sont équilibrés et diversifiés, répondant parfaitement aux règlementations* encadrant l'équilibre et la composition des repas de la restauration collective.

** GEMRCN : Groupement d'Étude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition ; PNNS : Programme National Nutrition Santé ; Loi Égalim : loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous.*

Du côté d'Arlequin

Des vœux aux soldats

Dans le cadre de nos rencontres partenariales au sein du nouvel équipement social et culturel, Ar Miltamm, un projet a vu le jour entre Arlequin et l'UNC. Les enfants ont réalisé de nombreux messages et dessins de vœux pour l'année 2022 aux soldats français basés hors de France, loin de leurs familles.

Le printemps des poètes

Comme chaque année, Arlequin propose une animation liée au Printemps des poètes. Cette année la thématique du festival est « l'éphémère ». Les enfants ont composé des poèmes en suivant à la lettre les consignes que Tristan Tzara nous donne dans son poème « Pour faire un poème dadaïste ». En voici quelques-uns :

« On rattrapera de limiter le manque mais, on va au mieux ne pas essayer la casse. » Les lapinous

« Les semaines que le gouvernement était déjà au dernier dé-confinement. Ces dimanches qu'un promeneur a notamment retrouvé par la première étape. Ce n'est plus prévu, peu de vie, du bord de la ville, du week-end, nombreux » Les kangourous

Demandez le programme !

Les vacances de printemps sont consacrées au rêve à travers des livres : « Au pays des songes » et « Le voleur de rêves ». De nombreuses animations sont organisées : jeux, bricolages, cuisine, sport, chasse à l'œuf, peinture, sculpture, et sortie à la Médiathèque. Tous les rêves sont permis…

Programme des mercredis des mois de mai et juin : Walt Disney. Un spectacle est prévu le 22 juin, pour clôturer l'année scolaire et cette thématique.

Été 2022 : les séjours

6 séjours sont programmés cet été pour les enfants :

- Séjour nature au domaine de Boulet à Feins pour les 6/7 ans
- Séjours multi-activités à Merdrignac pour les 8/11 ans et pour les 6/7 ans
- Séjour cirque à Treffendel pour les 6/9 ans
- Séjour équitation à Saint M'Hervé pour les 8/11 ans.

Programme à venir sur ville-servonsurvilaine.fr

Arlequin : déjà 10 ans !

Déjà 10 ans que l'Accueil de loisirs Arlequin a vu le jour et 10 ans ça se fête !
Rendez-vous prochainement sur ville-servonsurvilaine.fr
pour connaître le programme !

École Arc-en-ciel - Les Tilleuls

Visite d'un parc éolien

Lundi 28 février, dans le cadre du projet monté par les enseignantes et le SDE 35, les classes de CE2-CM1 et de CM1 sont allées visiter le parc éolien de Martigné-Ferchaud. Au cours de cette sortie, les élèves ont pu observer des éoliennes en fonctionnement.
Grâce à la présence de deux ingénieurs et à travers des ateliers de l'association Énergie des Fées, ils ont pu en savoir plus sur la fabrication, le recyclage des éoliennes et leur fonctionnement pour fournir de l'électricité.

Athlétisme pour les CE2-CM1

Depuis le 18 janvier et jusqu'aux vacances de printemps, la classe de CE2-CM1 accueille des étudiants en STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) chaque mardi dans le cadre d'un partenariat entre l'Université de Rennes 2 et l'école. C'est l'occasion pour les élèves de développer leurs compétences sportives au cours d'ateliers d'athlétisme.

Spectacle de la Cie Artiflette

Mardi 22 février, tous les élèves de la petite section au CM2 ont pu profiter d'un spectacle de la compagnie Artiflette qui mêlait à la fois musique, chant mais aussi théâtre (théâtre d'objets, marionnettes, ombres chinoises) ou encore les arts du cirque (jeu clownesque, funambule). Un moment très apprécié tant par les petits que par les plus grands !

Tennis à Châteaugiron

La classe des CE1-CE2 a pu profiter de séances de tennis sur les terrains du club du Bois d'Orcan, à Châteaugiron, en début d'année, avec l'aide de Mélanie, qui nous a permis de progresser.

Médiathèque

Plusieurs classes de maternelle se sont rendues à la Médiathèque Ar Miltamm. Les élèves ont découvert l'univers littéraire très varié de l'auteur et illustrateur Thierry Dedieu. Ils sont repartis avec une sélection d'albums qui seront lus et présentés en classe.

AGENDA

MINILYMPIADES DES ÉCOLES #2ème ÉDITION - Vendredi 3 juin
Pour les classes de maternelles des écoles privées et publiques

OLYMPIADES DES ÉCOLES #4ème ÉDITION - Jeudi 23 juin
Pour les classes élémentaires des écoles privées et publiques

BAL DE PROMO - Lundi 29 août
Une tradition pour les CM2 qui partent au collège

Inscriptions 2022-2023 : Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2022 sont ouvertes.
Contact : Delphine Monnier, Directrice du groupe scolaire : 02 99 00 17 30 ou ce.0352516v@ac-rennes.fr - ecole-lestilleuls-servonsurvilaine.ac-rennes.fr

École Sainte-Marie

La sobriété énergétique

Dans le cadre d'une intervention du SDE 35 (Syndicat Départemental d'Énergie), les élèves de CM1 et de CM2 ont participé à un projet sur la sobriété énergétique.
Lors de la première séance, ils ont pu découvrir par eux même, grâce à des ateliers, les énergies renouvelables et non renouvelables, ainsi qu'un schéma présentant le cheminement de l'électricité, de sa production à sa consommation finale, derrière les interrupteurs et les prises électriques. La deuxième séance, basée sur une enquête réalisée auprès des familles, leur a permis de se rendre compte de l'évolution de notre consommation énergétique, et de l'impact des aléas météorologiques et du réchauffement climatique sur celle-ci. Cette intervention du SDE 35 s'est conclue par la visite d'un parc éolien. Très impliqués dans ce thème, les élèves veillent désormais à prendre encore plus soin de notre planète !

La prévention contre le tabac avec la Ligue contre le Cancer

Lundi 10 janvier, l'ensemble des élèves et l'équipe pédagogique ont bénéficié de l'intervention de la Ligue contre le Cancer afin d'être sensibilisés à la prévention contre le tabac. Cette action a permis à l'ensemble des participants de mettre en évidence le fait que le tabac était une drogue, légale en France, contrairement à d'autres. Des jeux de rôle ont aussi été mis en place afin d'aider les enfants dans l'affirmation de soi, notamment afin de savoir dire « non ».

Kin-Ball

Le Kin-Ball vous connaissez ? Ce sport, se jouant avec un ballon d'1,22 mètre de diamètre est pratiqué par les enfants depuis janvier, une fois par semaine. Le but : 3 équipes de 4 joueurs s'affrontent pour attraper le ballon avec n'importe quelle partie du corps, avant que celui-ci ne touche le sol. Un sport innovant, très apprécié par les élèves !

Inscriptions 2022-2023 : Les inscriptions à l'école pour l'année scolaire 2022/2023 sont ouvertes pour les enfants nés en 2019.
En fonction des places disponibles, les enfants nés en 2020 pourront rentrer en septembre ou début mars.
Contact : Nathalie Sébastien, Cheffe d'établissement : 02 99 00 12 48 ou eco35.ste-marie.servon-sur-vilaine@enseignement-catholique.bzh - ecole-stemarie-servon35.fr

Le Grenier à Pain remplace Saveurs Dorées

Yoann et Bérengère Lecacheur ont repris la boulangerie Saveurs Dorées, installée 4 rue Charles Brisou, depuis le 21 février dernier.

Installés en Normandie pendant une dizaine d'années, Yoann et Bérengère tenaient une boulangerie dans un village de 800 habitants. Après la vente de leur commerce, en 2021, ils ont souhaité profiter de leurs enfants en parcourant la France pendant un an en camping-car.

Aujourd'hui c'est un nouveau défi qu'ils se lancent avec la reprise de Saveurs Dorées, boulangerie tenue depuis 7 ans par Sébastien Viel et sa tante Sylvie, qui prend sa retraite.

Le Grenier à Pain, nouveau nom de l'établissement, comporte une partie boulangerie, agrémentée de plats et sandwichs pour la restauration rapide et côté pâtisserie, spécialité de Yoann, la gamme se voit élargie avec par exemple une tarte abricot-pistache ou une tarte normande.

La Collectivité en profite également pour remercier Sébastien et Sylvie Viel pour leur 7 années passées à la tête de la boulangerie Saveurs Dorées !

Sylvie Viel, à gauche et Bérengère Lecacheur

Thalassa Beauty - Béatrice Sibethal

Béatrice Sibethal entourée de Mélodie James, Responsable urbanisme et Dominique Marchand, Adjoint coordinateur du secteur développement et cadre de vie.

Institut de beauté, ouvert depuis mi-mars, Thalassa Beauty propose toute une gamme de soins thalasso réalisés avec des produits de la marque Thalion (entreprise du Finistère, dont les produits sont à base de produits de la mer). Béatrice Sibethal, propose également des prestations d'onglerie, soins des mains et des pieds, épilation, beauté du regard et massages.

De retour sur le sol métropolitain après plusieurs années dans les Antilles, Béatrice Sibethal a d'abord loué une cabine à l'espace Bien-être Ista à Noyal-sur-Vilaine. Puis, souhaitant développer son activité, elle s'est tournée vers Servon-sur-Vilaine, « commune en plein développement et sans concurrence directe dans le secteur de l'esthétique ». L'arrivée de son apprentie, Léanne Bellec, il y a un an, plus spécialisée dans l'onglerie, lui permet désormais de proposer plusieurs prestations en même temps. Et début juin, son mari, Philippe Sibethal rejoindra l'aventure en tant que conseiller nutrition.

Suivie et conseillée par la Collectivité dans son installation, Béatrice Sibethal s'est sentie « très bien accueillie à Servon-sur-Vilaine ».

Bien vivre à Servon

Dans cette période encore troublée par la pandémie, de nouvelles inquiétudes surgissent du fait de la guerre en Ukraine et des répercussions majeures attendues sur la vie quotidienne de nous tous.

Solidaires avec les victimes de ce conflit, les Servonnais.es l'ont bien démontré par leurs dons, leur soutien lors du rassemblement devant la mairie, sans doute aussi dans l'accueil de familles réfugiées à venir. « Bien vivre à Servon » les en remercie très chaleureusement.

Ce contexte plein d'incertitudes ne manque pas d'impacter nos vies : économie, inflation, hausse des prix de l'énergie, des matières premières agricoles et industrielles, ... Les charges de nos concitoyens vont croître avec un pouvoir d'achat sans doute altéré.

« Bien vivre à Servon » sera bien évidemment à l'écoute des servonnais.es dans ces périodes plus difficiles.

D'ores et déjà, dans la construction du budget 2022, s'appuyant sur une saine gestion prudentielle des exercices passés, « Bien vivre à Servon » peut engager des actions facilitant le bien vivre ensemble à Servon, dans un cadre de vie respectueux des enjeux environnementaux (sans augmenter les taux de fiscalité et sans recourir à l'emprunt).

Plus que jamais, **« Bien vivre à Servon » inscrira les Solidarités au cœur de toutes ses réflexions et actions** comme, notamment, dans le cadre de ses politiques tarifaires qui feront l'objet d'une attention particulière.

Ces nouveaux défis, nos solidarités, nos capacités à faire face, « Bien vivre à Servon » les portera avec vous servonnais et servonnaises.

Servon ensemble

Nous sommes heureux d'accueillir Anthony Veillard,parmi les élus de Servon Ensemble suite au déménagement de notre co-listier Guillaume Belhomme.

Le calendrier du début d'année est toujours l'occasion de présenter le bilan financier écoulé et le budget prévisionnel de l'année à venir. C'est généralement une opportunité pour débattre des projets d'envergure et de l'affectation de l'argent public.

Le « Débat d'Orientation Budgétaire » organisé lors du conseil municipal du 23 février 2022 a malheureusement laissé peu de place à ce qu'on peut attendre d'un débat. Il s'est agi principalement, comme lors des autres conseils municipaux, d'invalider la majeure partie de nos remarques et propositions.

Nous espérons que la bonne santé financière de la commune profitera aux enfants de Servon, aux Servonnais.es dans leur ensemble et surtout aux personnes en difficulté.

Nous avions demandé en début d'année l'installation de capteurs de CO2 dans les salles de classe. Il a fallu attendre les dernières préconisations de l'académie pour que les élus de la majorité valident cette mise en œuvre.

Nous continuons de proposer une alternative à l'extension du Parc d'Activités des Portes de Bretagne. La Communauté de communes reste sourde à nos propositions malgré la mobilisation d'une soixantaine de citoyens en janvier. Nous proposons notamment l'installation sur ces terres agricoles de maraîchers qui approvisionneraient les cantines de la commune et au-delà, garantissant des produits locaux de qualité ainsi qu'une indépendance alimentaire. La guerre qui sévit en Ukraine et l'urgence climatique doivent nous alerter sur cette nécessité d'auto-suffisance alimentaire et énergétique.

Nous vous invitons à consulter le site stop-papb2.fr et à rejoindre ce collectif pour proposer d'autres formes de développement, réellement respectueuses de la nature et de la santé des habitants.

Ça bouge à Servon

1er février
Nouvel an chinois au Restaurant scolaire

2 février
Atelier tressage de saule à la Médiathèque

3 février
Atelier de concertation sur le Plan Local de Déplacement

mars
Pose de nouvelles signalétiques aux abords de l'école publique

1er mars
Carnaval au Restaurant scolaire

8 mars
Racontines

13 mars
Rassemblement de soutien à l'Ukraine

24 mars
Inauguration Ti Skol

Mairie

Rue Théodore Gaudiche
02 99 00 11 85 - contact@ville-servonsurvilaine.fr
Horaires : le lundi de 14h à 17h30, les mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le jeudi de 9h à 12h, le vendredi de 9h à 16h30 et le samedi de 9h à 12h.

Service urbanisme

En Mairie
02 99 00 11 85 - urbanisme@ville-servonsurvilaine.fr
Horaires : le lundi de 14h à 17h30, le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 9h à 16h30

CCAS

Ar Miltamm, 2 rue Saint-Martin
02 99 04 24 48 - 06 11 39 99 48
population@ville-servonsurvilaine.fr
Horaires : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le vendredi de 15h à 17h
Autres créneaux possible sur rendez-vous.

Médiathèque Ar Miltamm

Ar Miltamm, 2 rue Saint-Martin
02 99 04 24 48 - mediatheque@ville-servonsurvilaine.fr
Horaires : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h, le jeudi de 15h à 18h, le vendredi de 15h à 20h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h30

Garderie municipale

Rue Jean Bouin
02 99 00 23 16 - arlequin@ville-servonsurvilaine.fr
Horaires : Tous les jours d'école de 7h20 à 8h45 et de 16h30 à 18h45

Accueil de loisirs Arlequin

Rue Jean Bouin
02 99 00 23 16 - arlequin@ville-servonsurvilaine.fr
Horaires : Les mercredis et vacances scolaires de 7h20 à 18h30.

Agence postale / La Civette

La Civette, 1 rue du Maréchal Leclerc
02 99 00 17 14
Horaires : Lundi au mercredi de 7h à 13h et de 15h à 19h30, le jeudi de 7h à 14h, les vendredi et samedi de 7h à 13h et de 15h à 19h30

ville-servonsurvilaine.fr

ESSENTIEL AUDREY
RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE
4 ALLÉE DE L'ARC EN CIEL
35530 - SERVON SUR VILAINE
06 49 46 46 74
contact@essentiel-audrey.fr
www.essentiel-audrey.fr

Rien que pour VOUS !
Nadège, conseillère mode
Prêt-à-porter
Femmes-Hommes-Enfants
En horaires libres ou sur RDV
Un accueil - Un conseil - Une tenue
Nadège Le Page
06 17 11 28 99
55 La Hamonais 35530 Servon / Vilaine
www.rienquepourvous35.fr

Soins Energétiques
Réflexologie
Fleurs de Bach
01, rue des Bouvreuils
35530 Servon sur Vilaine
06 28 53 60 07
alex.bienetre35@gmail.com
Alex Bien-être 35
alexbienetre35.fr
À mon cabinet
À votre domicile
À distance

Deci Delà
Acigné
Cadeaux Femmes – Hommes – Enfants
Décoration de maison, vaisselle, senteurs
Deci Delà – 6 rue des Forgerons – 35690 ACIGNÉ
02 99 04 39 45
www.decidela-acigne.fr
Deci Delà Acigné
contact@decidela-acigne.fr

Si vous souhaitez insérer une publicité dans le bulletin municipal, contactez le service communication au **02 99 04 24 42** *ou à l'adresse suivante :* **communication@ville-servonsurvilaine.fr**

AGENDA

20 & 27 avril
Office de tourisme du Pays de Châteaugiron Communauté
Visite guidée du Château de Châteaugiron pour les enfants (6-11 ans)

24 avril, 9h
Association des Parents d'Élèves de l'école publique
Braderie Enfance et Puériculture
Complexe sportif

24 avril, 7h
Comité des Fêtes
Vide grenier
Rue Saint Martin

25 avril, 19h
Ville de Servon-sur-Vilaine
Vallon 2 : 4ème atelier de concertation
Salle du Conseil, mairie

29 avril, 20h
Ville de Servon-sur-Vilaine
Nuit des Sports Terrain synthétique,
Complexe sportif

29 avril, 20h
Caravane MJC
Soirée débat « Les nouvelles formes de famille »
Ar Miltamm

Du 5 au 27 mai
Office de tourisme du Pays de Châteaugiron Communauté
Exposition collective de Marie Françoise Brouard & Christian Taurand, sculpture et dessin

Du 9 au 21 mai
Ville & associations sportives de Servon-sur-Vilaine
Portes ouvertes des sports

Du 9 au 31 mai
ArtCom'
Le zoo de Servon : menez l'enquête !

Du 13 au 15 mai
Pays de Châteaugiron Communauté
Festival Cirque ou Presque
Château des Pères, Piré-Chancé

14 mai, 10h
SMICTOM
Village du réemploi et de la réparation
Parc des expositions, Vitré

15 mai, 7h30
Comité des Fêtes
Randonnée VTT
Départ du Complexe sportif

21 mai, 19h30
Fit&Moov
Zumba Party « Soirée Blanche »
Ar Miltamm

21 mai, 20h
CS Servon Basket
Loto
Complexe sportif

Du 31 mai au 5 juin
Caravane MJC
Vagabondages et Compagnie

5 juin, 10h
Ville de Servon-sur-Vilaine
Opération ramassage des déchets
Départ de la mairie

Du 7 au 13 juin
École Paul le Flem
Portes ouvertes

Du 8 au 29 juin
Office de tourisme du Pays de Châteaugiron Communauté
Exposition de Brice Bénédett, illustration

10 juin
Pays de Châteaugiron Communauté
Trophées sportifs
Vitalia, Noyal-sur-Vilaine

Du 13 au 17 juin
Caravane MJC
Babygym

Du 14 au 19 juin
Caravane MJC
La semaine de la fête des ateliers

18 juin
Comité des Fêtes
Fête de la musique et feu d'artifice

Du 1er au 3 juillet
Caravane MJC
Festival de Théâtre Amateur

Du 1er au 3 juillet
La Dolce Vita
« Au pays de Candice » & « Mission Florimon »

9 juillet
Ville de Servon-sur-Vilaine
Olympiades des familles

Programme de la Médiathèque à retrouver en page 14 de votre magazine !

Pour plus d'informations sur les évènements, rendez-vous sur ville-servonsurvilaine.fr